



Le 7 novembre 2025

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

1. Qu'est-ce que l'initiative LESS ?

L'initiative LESS (Low Emission Sustainable Sourcing) a été initiée par les enseignes de la FCD et de Perifem pour accélérer la décarbonation de leurs chaînes d'approvisionnement. Cette décarbonation passe par la connaissance des données carbone des produits vendus en magasin (scope 3).

L'initiative LESS a pour ambition d'homogénéiser la démarche des distributeurs envers leurs fournisseurs de rang 1 en mettant en place un outil de collecte des données carbone des fournisseurs, facilitant ainsi le dépôt et la collecte de ces données sur une interface unique.

Le but est de faciliter le dialogue sur les démarches de progrès mises en place par les industriels.

Le choix a été fait, à ce stade, de recourir à une plateforme unique pour la transmission des données fournisseurs aux distributeurs et ainsi limiter la diffusion d'outils propres à chaque enseigne.

2. Quelles sont les enseignes membres de l'initiative LESS ?

A date, neuf acteurs du commerce ont décidé d'unir leurs forces pour harmoniser la remontée des données carbone de leurs fournisseurs : Auchan, Carrefour, Coopérative U, le Groupe Casino, le Groupement Mousquetaires, le Mouvement E.Leclerc, Lagardère Travel Retail, Lidl et METRO France. Toutes les enseignes de distribution, tant à dominante alimentaire que non-alimentaire, qu'elles soient adhérentes ou non à la FCD et/ou à Perifem, sont invitées à rejoindre cette initiative, afin de limiter les demandes hétérogènes des distributeurs.

L'initiative LESS a la volonté de s'étendre à l'international invitant également des enseignes européennes, voire mondiales, à la rejoindre.

3. Quelle plateforme est utilisée dans le cadre de l'initiative LESS ?

La plateforme OpenClimat a été sélectionnée par les enseignes de la FCD et de Perifem pour répondre à l'objectif d'homogénéisation de la collecte des données carbone.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt, lancé fin 2024, a permis de recevoir 17 propositions de prestataires différents. Après analyse des offres avec l'aide du cabinet Quantis, c'est finalement l'outil OpenClimat qui a été choisi.

4. Quelles fonctionnalités de la plateforme OpenClimat sont utiles dans le cadre de l'initiative LESS ?

Les acteurs du commerce ont retenu la plateforme OpenClimat qui est une plateforme déjà existante. Un « pack LESS » a été établi pour répondre à la demande des enseignes. Il comprend la collecte des données carbone à l'échelle de l'entreprise, ou à l'échelle du produit pour les fournisseurs en mesure de renseigner cette donnée, ainsi que la saisie de leurs engagements de réduction d'émissions.

Pour répondre aux enseignes de l'initiative LESS, l'adhésion annuelle des fournisseurs correspond à ce besoin uniquement.

OpenClimat peut proposer des services additionnels aux entreprises (distributeurs et industriels/fournisseurs). Le cas échéant, chaque entreprise appréciera la pertinence de ces services pour sa propre organisation.

5. Quels fournisseurs sont invités dans le cadre de l'initiative LESS ?

Tout fournisseur de la grande distribution, qu'il soit industriel ou importateur, qu'il délivre des produits agricoles, produits alimentaires transformés ou des produits non-alimentaires, sera invité à renseigner ses données carbone via la plateforme OpenClimat.

L'adhésion des fournisseurs à OpenClimat est volontaire. S'il décide de ne pas y adhérer, il discutera des alternatives possibles dans le cadre de ses relations individuelles avec les distributeurs.

La possibilité est laissée aux fournisseurs ne disposant pas de bilan carbone de s'enregistrer sur la plateforme gratuitement ; cette inscription est importante pour pouvoir engager le dialogue avec les acteurs du commerce.

Les enseignes de la distribution espèrent que de nombreuses entreprises rejoindront l'initiative en France et à l'international, sachant que toutes ont les mêmes enjeux et qu'elles ont une grande majorité de fournisseurs en commun.

La plateforme est déjà disponible en plusieurs langues (français, anglais, espagnol, hongrois, portugais, polonais, roumain) et d'autres langues sont à venir.

6. Pourquoi est-ce opportun pour un fournisseur d'intégrer l'initiative LESS ?

Le but est de faciliter le dialogue entre les fournisseurs et leurs clients distributeurs sur les démarches de progrès pour créer une dynamique collective en faveur de la décarbonation de la chaîne de valeur. Le choix d'une plateforme unique pour la transmission des données a été fait pour limiter le temps nécessaire pour répondre aux demandes des distributeurs.

7. Quelles sont les données demandées par les distributeurs ?

Etant donné les possibilités actuelles annoncées par les fournisseurs, les données à renseigner sont à la maille des entreprises, à savoir :

Données génériques maturité entreprise

- Bilan carbone
- Engagements
- Progrès par rapport aux engagements

Des données spécifiques à chaque enseigne sont demandées afin de déterminer la part des émissions correspondant :

- Montant des émissions de CO2 des produits du fournisseur dans chaque enseigne
- Intensité carbone du fournisseur dans chaque enseigne
- Avec détail par catégorie de produit (si existante)

Toutefois, pour les fournisseurs qui le peuvent, la plateforme permet la collecte de données à l'échelle des produits.

Les données relatives aux produits sont évidemment un horizon souhaitable à terme.

8. Les industriels peuvent-ils déjà déposer leurs données sur la plateforme ?

La plateforme OpenClimat existe déjà et les industriels peuvent déjà y adhérer.

Suite à la publication, le 30 octobre 2025, des orientations informelles de l'Autorité de la concurrence sollicitées par la FCD et Perifem, la phase d'opérationnalisation de l'initiative peut être lancée.

9. Quel est le modèle de financement de la plateforme ?

Le financement de la plateforme est assuré conjointement par les acteurs du commerce et les fournisseurs participants.

Un tarif est établi et appliqué par la société OpenClimat. La FCD et Perifem n'interfèrent pas dans les conditions d'accès à la plateforme pour les fournisseurs.

10. Quelles sont les conditions d'accès pour les fournisseurs et industriels ?

Le prix de la licence d'accès OpenClimat répondant à l'initiative LESS pour les industriels et fournisseurs dépend de la taille de l'entreprise, selon la grille suivante (prix 2025 et 2026) :

Chiffres d'affaires	Prix euros HT par an
Entre 0 et 10 mn	300
Entre 10 et 100 mn	1000
entre 100 et 500 mn	2000
Entre 0.5 et 2 Mds	3000
Entre 2 et 5 Mds	4000
>5 Mds €	5000

La possibilité est laissée aux fournisseurs ne disposant pas de bilan carbone de s'enregistrer sur la plateforme gratuitement. Ce n'est qu'après avoir réalisé un premier bilan carbone que l'industriel pourra partager, s'il le souhaite, ses données sur la plateforme OpenClimat, selon les modalités d'adhésion précisées ci-dessus.

11. Quelles sont les conditions d'accès pour les distributeurs ?

Le prix de la licence d'accès OpenClimat répondant à l'initiative LESS pour les distributeurs dépend du nombre d'enseignes inscrites et de leur durée d'engagement, selon la grille suivante (prix 2025 et 2026) :

Prix en k€	10 enseignes	20 enseignes	30 enseignes	50+ enseignes
Sans engagement	13,5	10,5	7,5	5,3
Engagement 2 ans	11,5	8,9	6,4	4,5
Engagement 3 ans	10,1	7,7	5,5	3,9

- Prix standard (avant réductions) :
 - 15k€ récurrent
 - Coût de set-up (année 1) : 10k€ (voir slide dédié)
- Réduction selon le volume d'enseignes :
 - 10 enseignes : -10%
 - 20 enseignes : -30%
 - 30 enseignes : -50%
 - 50+ enseignes : -65%
- Réduction selon la durée d'engagement contractuel :
 - -15% en cas d'engagement 2 ans
 - -25% en cas d'engagement 3 ans
- Réduction « petites enseignes » : -40% (si CA < 1mds)

12. La plateforme va-t-elle effectuer des calculs avec les données des fournisseurs ou comparer les fournisseurs entre eux ?

Le « Pack LESS » comprend exclusivement la collecte des données des fournisseurs. Dans le cadre de l'initiative LESS, la plateforme n'effectue aucun calcul pour le compte des acteurs du commerce et n'intègre pas de fonctionnalité de comparaison.

Les acteurs du commerce ont bien conscience des difficultés de la comparabilité des données en l'absence de méthodologies communes pour le calcul des données.

Les données ainsi collectées permettront d'évaluer la dynamique et la progression des fournisseurs.

13. Qui est propriétaire des données communiquées ?

Les données communiquées par les industriels et fournisseurs restent leur propriété exclusive. Seules des données consolidées et anonymisées pourront être partagées (ex : bilan annuel), sauf accord explicite des entreprises.

14. Comment est assurée la qualité des données ?

La plateforme permet la qualification des données pour les distributeurs, nécessaire pour comprendre les données transmises.

Plusieurs contrôles sont réalisés par OpenClimat avec le fournisseur : périmètre de la mesure, méthodologie suivie, crédibilité du résultat (accompagnement externe, publication), niveau de vérification externe, ce qui permet à l'outil de communiquer un niveau de fiabilité de la donnée aux distributeurs.

15. Comment sera assurée la confidentialité des données ?

Les données transmises par les fournisseurs sur la plateforme OpenClimat resteront confidentielles. Chaque distributeur n'aura accès qu'à l'information le concernant, c'est-à-dire relative à sa part de marché chez le fournisseur.

Aucune consolidation des données par fournisseur n'est possible.

16. Où sont hébergées les données présentes sur OpenClimat ?

Les données sont hébergées en France, chez Scaleway.

17. L'outil est-il compatible avec d'autres plateformes ?

Oui, la plateforme est interopérable avec tous types de plateformes hébergeant les données des industriels. Il s'agit d'un prérequis dans le cadre de l'initiative LESS pour faciliter la remontée de données dans OpenClimat par les fournisseurs.

Des API pourront être mis en place au fur et à mesure des besoins exprimés par les utilisateurs pour assurer cette interopérabilité.

La plateforme est déjà disponible en plusieurs langues (français, anglais, espagnol, hongrois, portugais, polonais, roumain) et d'autres langues sont à venir.

18. Quelles synergies avec la communauté d'intérêt RSE de GS1 ?

Le rôle de GS1 est la standardisation des données et l'harmonisation sémantique dans la nomenclature des données échangées. GS1 n'a pas vocation à proposer un outil. Si des décisions étaient prises au sein de GS1, OpenClimat devra intégrer la nomenclature des données.

19. Le respect du droit de la concurrence est-il assuré ?

L'Autorité de la concurrence a adressé une réponse confirmant la compatibilité de l'initiative aux règles du droit de la concurrence dans le cadre d'une demande d'orientations informelles initiée par la FCD et Perifem.

Les orientations informelles n° 25-DD-02 du 23 octobre 2025 et le communiqué de presse sont consultables sur le site de l'Autorité de la concurrence :

<https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/lettres-dorientation-informelle>

20. Comment les organisations représentatives des industriels sont-elles associées à l'initiative LESS ?

Un comité des parties prenantes va être mis en place pour faciliter le dialogue entre les organisations représentatives des distributeurs et des industriels : il sera constitué des fédérations fondatrices de l'initiative d'une part (FCD et Perifem) et des fédérations représentantes des fournisseurs et industriels d'autre part (ANIA, LCA, FEBEA, FEEF, FHER, ILEC, Pact'Alim). Des sièges complémentaires sont prévus pour intégrer d'éventuelles fédérations représentantes de distributeurs spécialisés candidates. Des personnalités qualifiées et tiers intéressés (GS1, CGF...) pourraient rejoindre le CPP selon des modalités et avec un statut à préciser.

Les missions principales de ce CPP sont de faciliter et mutualiser les échanges entre les parties concernant l'initiative LESS ; définir, le cas échéant, des éléments de communication à destination des adhérents des fédérations et des parties prenantes externes ; suivre les développements futurs (de la plateforme, d'initiatives complémentaires sur la décarbonation...).